

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
1. Intitulé du projet		
Projet d'aménagement du LOT 1A- Construction d'immeubles de bureaux sein de la ZAC Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine (94).		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom		Prénom
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A		
RCS / SIRET	8 5 0 6 8 1 9 1 7 R C S 7 5	Forme juridique
Société civile de construction vente		
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>	
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² ; Le projet prévoit de créer une surface de plancher d'environ 21 000 m ² .	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
La SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A filiale détenue à 100% par le promoteur EMERIGE a été choisie par la Sadev 94, aménageur du Val de Marne, pour développer et réaliser un ensemble immobilier à vocation tertiaire situé sur le lot 1A de la ZAC Ivry Confluences sur la commune d'Ivry-sur-Seine (94).		
Le projet du Lot 1A consiste en la construction d'un bâtiment de bureaux sur un niveau de sous sol à usage de parking. Les bureaux sont répartis en deux corps latéraux R+7 maximum implantés aux limites sud/est et nord/ouest de la parcelle. La façade implantée sur la limite sud/ouest a un peigne en R+6, deux en R+4 et un en R+7.		
Le terrain du lot 1A, d'une superficie de 8 256 m ² , est actuellement occupé par un opérateur de services aux entreprises et à l'environnement ainsi qu'une ancienne fourrière et un immeuble de logement.		
La libération des terrains, la totalité des travaux de démolition des bâtiments existants ainsi que les terrassements et l'évacuation des terres polluées seront réalisés par l'aménageur Sadev 94 préalablement à la cession du lot 1A au profit de la SCCV EMERIGE IVRY CONFLUENCES 1A.		

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement du lot 1A rentre dans le contexte plus large de l'aménagement de la ZAC Ivry Confluences, qui se développe sur 145 hectares (soit plus de 20% de la superficie de la commune d'Ivry-sur-Seine). Cette ZAC constitue un enjeu essentiel à l'échelle de la commune ainsi qu'un secteur de tout premier plan à l'échelle de la métropole parisienne.

L'aménagement du lot 1A s'inscrit dans la phase 3 du développement de la ZAC Ivry Confluences pour laquelle l'aménageur Sadev 94 a déjà réalisé une étude d'impact.

Celle-ci prévoit notamment l'aménagement aux abords de la gare du RER C d'environ 21 000 m² de bureaux sur le lot 1A. L'aménagement du lot 1A poursuit les objectifs suivants :

- participer au renouveau urbain engagé au sein de la commune ;
- participer au développement économique de la commune ;
- plus localement, contribuer à l'animation du secteur en s'ouvrant sur la ville via le parvis, ou l'espace vert, orientés sur la rue Molière (cf. plans du projet en annexe 4).

Dans le cadre de ces objectifs, il est prévu :

- la création d'un immeuble de bureaux sur environ **21 000 m² de surface de plancher** ;
- la création d'un niveau de parking en sous-sol comprenant 201 places (soit 149 VL et 52 2 roues).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

A ce stade des études, le phasage prévisionnel des travaux est prévu comme suit :

- Démarrage des travaux : Fin 2022 ;
- Durée des travaux : 30 mois ;
- Livraison prévue : Mi 2025.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après réalisation, les aménagements s'intégreront dans le tissu urbain environnant au sein de la ZAC Ivry Confluences.

Le bâtiment de bureaux comprendra notamment :

- de bureaux en superstructure,
- un socle de services d'environ 1 700 m² (Espace de restauration, maison médicale, médiathèque, fitness et conciergerie);
- un local vélos d'environ 220 places;
- un niveau de sous-sol qui accueillera 149 places voitures et 52 places de deux roues motorisés.

Le projet viendra compléter l'offre des activités mises en place sur la ZAC Ivry Confluences.

Il est à noter qu'aucun usage sensible ne sera intégré au projet de développement du lot 1A. Aucun Etablissement Recevant du Public n'est prévu dans le cadre du projet.

A noter également que le projet d'aménagement du lot 1A est situé en mitoyenneté du projet 1B mais qu'il fonctionne de manière indépendante. Aucun lien technique n'est prévu avec le lot 1B voisin.

Pour la conception et la construction des immeubles, le projet disposera par ailleurs des labels et certifications suivants :

- Certification HQE Bâtiment Durable Neuf 2016 ;
- Certification BREEAM International New Construction 2016 ;
- Label Bâtiment à Energie Positive et réduction Carbone (E+ / C-) ;
- Label Effinergie ;
- Label Wiredscore .
- Osmoz
- BiodiverCity

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet est soumis à permis de construire.

Une analyse plus détaillée des procédures administratives et réglementaires susceptibles de s'appliquer au projet est présentée en annexe A.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface lot 1A :	8 256 m ²
Surface de plancher totale de l'aménagement :	21 000 m ²
Places de parking en sous-sol :	149 VL + 52 2 roues

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le lot 1A se situe entièrement sur la commune d'Ivry-sur-Seine, au 85 rue Molière.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 8 1' 7 2" 50N Lat. 0 2° 3 9' 1 5" 20E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

IVRY-SUR-SEINE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est recoupé par aucune ZNIEFF de type I ou II. Les ZNIEFF les plus proches sont : - la ZNIEFF de type II du "Bois de Vincennes", située à environ 1,6 km au Nord-Ouest; - la ZNIEFF de type I des "Prairies et friches au parc des Lilas", située à environ 3,6 km au Sud.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ou à proximité d'une zone couverte par un Arrêté de Protection de Biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ou à proximité d'un parc naturel ou d'une réserve naturelle.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ivry-sur-Seine fait l'objet d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) adopté par le conseil municipal le 23 octobre 2014. Parmi les principaux objectifs du PPBE de la commune d'Ivry-sur-Seine, on peut citer : - réduire le bruit dans les zones à enjeux, dont fait partie le site du lot 1A ; - prévenir et anticiper les nuisances sonores lors des projets d'aménagements futurs.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, dans le rayon des 500 m d'un bâtiment classé MH en Avril 2021. Une présentation du projet a été effectuée devant les ABF, aucune remarque à prendre en compte n'en a découlé.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des zones humides d'importance internationale (RAMSAR). Il n'est pas non plus concerné par les enveloppes d'alerte zones humides en Île-de-France, identifiées par le DRIEE.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par : - la zone bleue du PPRi de la Marne et de la Seine, approuvé le 12 novembre 2007. Cette zone correspond aux centres urbains quels que soient les aléas ; - la zone B3 (aléa faible) du PPR mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols dans le Val-de-Marne, approuvé le 21 novembre 2018 ; Nota : un PPR affaissements et effondrements est prescrit depuis 2001. La commune d'Ivry-sur-Seine n'est concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est concerné par la présence de 5 sites BASIAS (IDF9403756 : garage automobile, IDF9400186 : Atelier de récupération de métaux, IDF9403725 : imprimerie France Sérigraphie, IDF9401126 : entreprise de transport SERNAM CDM d'Ivry et IDF9404056 : installations ferroviaires de la SNCF). Il convient également de signaler la présence actuelle de l'ICPE REVIVAL / DERICHEBOURG, opérateur de services à l'environnement au droit de la future emprise du Lot 1A. Ce site fera l'objet d'une cessation d'activité préalablement au démarrage des travaux. Une étude de pollution d'une parcelle du Lot 1A (annexe G) a été réalisée dans le cadre de la réalisation du projet et a permis de mettre en évidence la présence de sols contaminés aux métaux lourds et aux COHV au droit du site. Les sources de pollution feront l'objet d'un traitement dont les modalités seront définies dans un plan de gestion. Il définira également les mesures de gestion des teneurs résiduelles qui permettront de garantir la compatibilité sanitaire du site après dépollution et le projet développé. Par ailleurs, dans le cadre du projet d'aménagement des analyses des risques résiduels ARR préliminaire et post-travaux de terrassement seront réalisées pour s'assurer de la compatibilité du site avec l'usage du projet. Ces analyses seront effectuées préalablement à la vente par la Sadev 94.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage destiné à l'Alimentation en Eau Potable n'est recensé au sein ou à proximité du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun site inscrit. Le plus proche est situé à 1,8 km à l'Est du projet. Il s'agit du site inscrit des "Quartiers anciens".
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas au sein ou à proximité d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112013 "Sites Seine-Saint-Denis", située à 5,4 km au Nord-Ouest du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun site classé. Le plus proche est situé à 1,7 km au Nord-Est, il s'agit du site classé du "Bois de Vincennes".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le recours à des prélèvements d'eau pour l'alimentation du chantier n'est pas envisagé. Le site projet est raccordé au réseau d'adduction d'eau potable. Les besoins en eau en phase exploitation seront couverts par le réseau d'eau potable public. De plus, les prescriptions émises dans le dossier Loi sur l'Eau réalisé pour la ZAC seront respectées dans le cadre de l'aménagement du lot 1A.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, aucun pompage d'eaux d'exhaures n'est prévu, l'aménagement du parking souterrain restera au dessus du niveau de la nappe. Dans l'hypothèse où un pompage s'avérait nécessaire, les prescriptions émises dans le dossier Loi sur l'Eau réalisé pour la ZAC Ivry-Confluences seront respectées dans le cadre de l'aménagement du lot 1A.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet en lui même n'est pas excédentaire en matériaux, le bilan du mouvement des terres étant à l'équilibre. Cependant, le bâtiment étant situé dans une zone réglementée du PPRi, le projet prévoit une compensation volumique de 3405 m3. Ce volume de terres sera à évacuer hors du site vers de filières adaptées. Les déchets autres produits par l'activité du chantier seront évacués régulièrement vers des filières adaptées et agréées. Précisons également que les terres polluées seront traitées par la Sadev 94 lors des travaux de terrassement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux. Il n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ni du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante dans un environnement déjà urbanisé. Comme mentionné dans le diagnostic faune / flore réalisé dans le cadre du projet (fourni en annexe E), les enjeux écologiques du site sont faibles. Concernant la flore, seules des espèces communes ou envahissantes ont été identifiées. De plus, aucun indice concernant la présence de chiroptères n'a été relevé et le site ne semble pas propice à leur installation. Précisons également que d'après le SRCE, aucune composante de la trame verte et bleue n'a été relevée. Compte tenu de ces éléments, aucune mesure n'est envisagée dans le cadre de la réalisation du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la nature du projet (construction de bureaux au niveau d'un site déjà artificialisé) et de l'éloignement des sites Natura 2000, le projet n'aura pas d'incidence directe ou indirecte sur la ZPS la plus proche "Sites Seine-Saint-Denis", située au plus proche à 5,4 km au Nord-Est du projet, sur la commune de Montreuil.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N'étant pas concerné par des zones sensibles en terme de milieu naturel (ZNIEFF, site Natura 2000, site inscrit ou classé....), aucune incidence n'est envisagée sur ce thème.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans un contexte urbain, le projet n'engendre pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A noter toutefois la présence actuelle de la Société Revival-Derichbourg classée comme ICPE au droit de la future emprise du Lot 1A qui fera l'objet d'une cessation d'activité préalablement aux démarrage des travaux. Une fourrière était également localisée au droit de la parcelle du Lot 1a. Cette dernière a déjà fait l'objet d'une cessation d'activité. Deux autres ICPE sont localisés à proximité du projet- la société Haber France ; la scierie et les ateliers du bois Bombois et Cie, plus en activité depuis 2015. Le site n'est toutefois pas concerné par un éventuel Plan de Prévention du Risque technologique (PPRT). Le risque Transport de Marchandises Dangereuses (TMD) est présent sur le territoire du Val-de-Marne, dont la commune d'Ivry-sur-Seine. La rue Molière, jouxtant les aménagements envisagés du projet, est concernée par ce risque. Des canalisations d'hydrocarbures et de gaz naturel sont également présentes à proximité du site. Il est également à noter la présence d'un réseau du SIAAP qui longe la halle conservée du Lot 1B voisin du Lot 1A. Ce réseau est un collecteur d'eaux usées de 6,80 m de diamètre intérieur, soit un toit vers 26-27 m de profondeur par rapport au TN actuel. La protection de l'ouvrage du SIAAP pourra imposer des règles constructives dont il conviendra de tenir compte. Avant le démarrage des travaux, un recensement des réseaux sera réalisé.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par : - le risque inondation par débordement de la Seine réglementé par la zone bleue (centre urbain) du PPRI en vigueur sur la commune. Le règlement applicable à cette zone précise que : - « sont interdits les constructions de sous-sols pour un usage autre que le stationnement... » ; - « sont autorisés les constructions nouvelles à usage d'activité ou de service dans la mesure où les niveaux fonctionnels doivent être situés, au minimum, à la côte la plus haute entre celle de la voirie existante et celle du terrain naturel. » Les prescriptions du PPRI ont été prises en compte dans le cadre de la conception du projet. De plus, et afin de caler au mieux le projet, une étude sur les niveaux des plus hautes eaux connues a été réalisée au droit du site (fournie en annexe R). Le site est également concerné par le risque sismique. Ce risque étant très faible, aucune mesure particulière n'est à prévoir.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les activités projetées au sein du lot 1A n'engendreront aucun risque sanitaire. Le projet attendu sera qualitatif, innovant et fonctionnel. En effet, le projet garantit le caractère sain du futur bâtiment (matériaux, produits, équipements et techniques réalisés). La conception des immeubles devra notamment permettre l'obtention de labels et de certifications en terme de qualité environnementale. Rappelons que le site est concerné par la présence d'anciens sites industriels. Une étude de pollution (fournie en annexe G) a permis de mettre en évidence des sources de pollution et une mauvaise qualité des sols notamment au droit de la parcelle Derichbourg. Ces sources de pollution feront l'objet d'un traitement dont les modalités seront définies dans un plan de gestion. Il définira également les mesures de gestion des teneurs résiduelles qui permettront de garantir la compatibilité sanitaire du site après dépollution et le projet développé. A noter toutefois que le projet sera à l'origine d'une amélioration de la qualité du milieu souterrain in fine de par la réalisation de travaux de dépollution des parcelles préalablement à l'installation du projet, réalisés par Sadev 94 avant la vente. Le site ayant fait l'objet de bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale, avant tout travaux de terrassement il sera réalisé un diagnostic pyrotechnique de l'ensemble de la parcelle.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus au sein du lot 1A vont avoir des conséquences sur le trafic et les déplacements. Ces modifications s'intègrent parfaitement dans les axes d'aménagement prévus à plus grande échelle au sein de la ZAC Ivry Confluences. En effet, une mise à jour de l'étude de circulation (initialement réalisée en 2010, dans le cadre de l'étude d'impact de la ZAC), a été réalisée en mai 2021. Celle-ci intégrait les aménagements prévus au sein du lot 1A (cf. annexe J). A noter également que dans le cadre du projet, une voie nouvelle sera aménagée et permettra de ne pas encombrer la rue Molière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores liées au chantier seront limitées à la durée des travaux, estimées à 30 mois. En phase exploitation, les activités envisagées sur le lot 1A ne seront pas source de bruit particulier. Seul le trafic supplémentaire induit par le projet pourra augmenter le niveau de bruit du secteur. Situé en bordure de la voie ferrée, le site est soumis à des nuisances sonores existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'aménagement du lot 1A n'est pas susceptible d'engendrer des odeurs vis-à-vis de l'extérieur. La ventilation des locaux sera réalisée à partir de centrales de traitement d'air situées en toiture et à l'intérieur du bâtiment. Il n'est pas recensé de sources de nuisances olfactives à proximité du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La réalisation des travaux est susceptible de générer des vibrations. Celles-ci seront limitées à des périodes spécifiques de la phase travaux. L'exploitation du projet n'est pas susceptible d'engendrer des vibrations. En revanche, la proximité du projet avec la gare d'Ivry-sur-Seine a nécessité d'évaluer le risque de nuisances vibratoires sur le futur bâtiment. Pour cela, une étude vibratoire a été réalisée et a conclu qu'en l'absence de modifications importantes du réseau ferré, il n'est pas nécessaire de réaliser un traitement antivibratile sur le bâtiment (annexe H).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'occupation des bâtiments nécessite des éclairages qui peuvent être sources d'émissions lumineuses. Rappelons également que le projet se situe au sein de la ZAC Ivry Confluences, secteur déjà urbanisé de la métropole parisienne. Consistant en la réalisation de bureaux, ces émissions seront très limitées (horaires de bureaux...). De même, la réalisation des travaux peut nécessiter la mise en place d'éclairages. Des études d'éclairage seront réalisées pour concevoir des éclairages peu émissifs.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des mesures seront prises pour éviter l'envol de poussières, particules ou matériaux (arrosage des pistes, stockage de matériaux à l'abri ...). En phase exploitation, le projet n'est pas de nature à engendrer des rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La présence de la nappe affleurante est prise en compte dans l'organisation du chantier. Les rejets de chantier seront collectés et traités. Tout rejet devra faire l'objet d'un accord avec le gestionnaire du réseau concerné. De plus, une procédure d'alerte sera mise en place pour la gestion des déversements accidentels. Le projet sera raccordé au réseau d'assainissement existant. Le principe de gestion des eaux pluviales au niveau du lot 1A vise à limiter les rejets liquides au maximum. En effet, c'est la réutilisation qui est privilégiée au niveau des secteurs de pleine terre ou sur les terrasses végétalisées. Pour les eaux de toitures, il est prévu une fosse de récupération et de rétention. Dans la mesure du possible, ces eaux seront réutilisées au sein du bâtiment (alimentation des toilettes, arrosage, nettoyage...) ou rejoindront le réseau de la ville (rejet limité à 1L/s/ha). La fosse servira également de zone tampon en cas d'orage. Concernant les eaux du parking, ce dernier est muni d'avaloirs qui collectent les eaux pour les diriger vers une fosse de relevage. En cas d'infiltration par les parois, ceci fera office de système d'évacuation des eaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'effluents du bâtiment seront dirigés vers le réseau de collecte des eaux usées de la ville. Ces effluents comprennent les eaux usées et les eaux pluviales non infiltrées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La phase travaux sera source de déchets notamment de type inerte. Ces derniers seront acheminés vers les filières adaptées. Les déblais réalisés dans le cadre du chantier peuvent potentiellement rentrer dans la catégorie des déchets dangereux. Les déchets générés par le chantier feront l'objet d'une gestion conforme à la réglementation et à leurs caractéristiques. En phase exploitation, le bâtiment, de par sa nature et sa fonction, n'est pas de nature à générer des déchets dangereux. Les déchets générés seront également évacués vers des filières adaptées. Le projet respectera les prescriptions en vigueur sur la ZAC Ivry Confluences.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne portera pas atteinte au patrimoine architectural, culturel ou paysager. Il respectera le cahier des prescriptions architecturales et urbaines de la ZAC Ivry Confluences de juillet 2018. Le Service régional de l'Archéologie estime que le site présente un très grand potentiel archéologique pour toutes les périodes chronologiques, et particulièrement pour les périodes anciennes (source : Etude d'impact de l'opération Ivry-Confluence). Dans le cadre du lot 1A, le Préfet de Région, représenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service de l'archéologie), a été saisi par courrier en date du 8 décembre 2020 pour une demande d'informations archéologiques préalables. A noter que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (service de l'archéologie) a indiqué dans un courrier (Annexe N1) que le projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive. De plus, le projet fera l'objet d'une insertion paysagère de qualité. Enfin, afin de respecter le PLU de la commune d'Ivry-sur-Seine, et notamment l'article 13 du règlement de la zone UIC concernée par le projet, la Surface Végétalisée Pondérée (SVP) liée au projet est estimée 1 922,8 m ² (la SVP demandée par le PLU est de 3 263 m ²).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de bureaux engendrera la modification des activités humaines à l'échelle du lot 1A. Situées en zone urbaine au sein de la ZAC Ivry Confluences, ces activités humaines s'intégreront parfaitement dans leur environnement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets à prendre en compte sont définis par l'article R.122-5 du Code de l'Environnement.

Les projets pris en compte sont les suivants :

- Transformation du centre de traitement de déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII ;
- Projet de l'îlot 3E de la ZAC Ivry Confluences ;
- Projet de l'îlot 3H de la ZAC Ivry Confluences ;
- Projet immobilier mixte à Ivry-sur-Seine ;
- Projet de ZAC Gagarine-Truillot ;
- Projet d'ensemble immobilier mixte au droit des anciennes imprimeries du journal Le Monde.

A noter que le lot 1B, localisé à côté du lot 1A, a fait l'objet d'une demande d'étude au cas par cas en 2019 ayant abouti à la non-nécessité de réaliser une étude d'impact selon l'arrêté n° DRIEE-SDDTE-2019-260 en date du 9 décembre 2019.

Une analyse des impacts cumulés avec ces projets est présentée en annexe B.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement sont décrites, par thématique, dans l'annexe C.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que **le projet envisagé ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact** pour les raisons suivantes :

- le lot 1A se situe au sein d'une ZAC, ayant fait l'objet d'une étude d'impact, sur un terrain actuellement pollué, qui ne présente que peu d'enjeux environnementaux ;
- le projet sera précédé d'une phase de dépollution réalisée par la Sadev 94 avant la vente du terrain, améliorant ainsi la qualité actuelle des sols ;
- le projet a fait l'objet d'études spécifiques (pollution, vibrations, acoustique, faune/flore, niveau des plus hautes eaux connues...) qui ont contribué à la conception du projet ;
- le projet est conçu de manière à respecter le PPRI du Val-de-Marne, le PLU de la commune de Ivry-sur-Seine, le cahier des prescriptions architecturales et urbaines de la ZAC ;
- la conception du bâtiment permettra l'obtention de plusieurs certifications et labels en matière de qualité environnementale ;
- enfin, l'opération d'aménagement du secteur « Ivry - Confluences » à laquelle appartient le lot 1A s'inscrit dans l'Opération d'Intérêt National (OIN) "Orly Rungis Seine Amont".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe A : Procédures et études spécifiques ; Annexe B : Analyse des impacts cumulés du projet avec les autres projets connus ; Annexe C : Mesures et caractéristiques du projet ; Annexe D : Diagnostic acoustique ; Annexe E : Diagnostic faune / flore ; Annexe F : Estimation du Niveau des Plus Hautes Eaux Connues ; Annexe G-1 - Diagnostic Pollution 03/12/2020 ; Annexe G-2 - Diagnostic Pollution 16/07/2021 ; Annexe G-3 - Note informative 29/09/2021 ; Annexe G-4 - Courrier d'engagement de la SADEV relatif à la remise en état du site ; Annexe H : Étude vibratoire ; Annexe I : Étude géotechnique ; Annexe J : Étude de trafic ; Annexe K : Étude d'impact Îlot de chaleur urbain ; Annexe L : Note de gestion des eaux ; Annexe M : Étude d'approvisionnement en ENR ; Annexe N : Échange avec la DRAC ; Annexe O : Charte de chantier exemplaire ; Annexe P : Évaluation BiodiverCity ; Annexe Q : Notice acoustique ; Annexe R : Notice de conformité au PPRI ; Annexe S : Gestion du risque pyrotechnique.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le 12/10/2021

Signature

SCCV EMERIGE IVRY
CONFLUENCES 1A
121 av. de Malakoff - 75116 Paris
S.A.S. au Capital de 5 000,00 Euros
893 394 239 R.C.S. Paris

ANNEXES OBLIGATOIRES

Annexe 1 - Coordonnées du maître d'ouvrage
Annexe 2 - Plan de situation
Annexe 3 - Reportage photographique du site
Annexe 4 - Plans masses - Elévations
Annexe 5 - Plan des abords
Annexe 6 - Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

ANNEXES FACULTATIVES

Annexe 7 - Synthèse des enjeux environnementaux
Annexe 8 - Plan des aménagements : Perspectives
Annexe 9 - Notice descriptive PC4 - Permis de construire

ANNEXES COMPLEMENTAIRES

Annexes A - Procédures administratives et réglementaires
Annexe B - Analyse des impacts cumulés
Annexe C - Mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine
Annexe D - Diagnostic acoustique
Annexe E - Diagnostic Faune-flore
Annexe F - Note des plus hautes eaux
Annexe G-1 - Diagnostic Pollution 03/12/2020
Annexe G-2 - Diagnostic Pollution 16/07/2021
Annexe G-3 - Note informative 29/09/2021
Annexe G-4 - Courrier d'engagement de la SADEV 94 relatif à la remise en état du site
Annexe H - Note vibration
Annexe I - Note géotechnique
Annexe J - Etude trafic
Annexe K - Etude d'impact Ilot de Chaleur Urbain
Annexe L - Note de gestion des eaux pluviales
Annexe M - Etude d'approvisionnement en énergie
Annexe N - Echanges avec la DRAC
Annexe O - Charte pour un chantier exemplaire
Annexe P - Evaluation BiodiverCity
Annexe Q - Notice acoustique
Annexe R - Notice de conformité au PPRI
Annexe S - Gestion du risque pyrotechnique

Annexe 2 : Plan de situation du projet



Annexe 3 : Reportage photographique

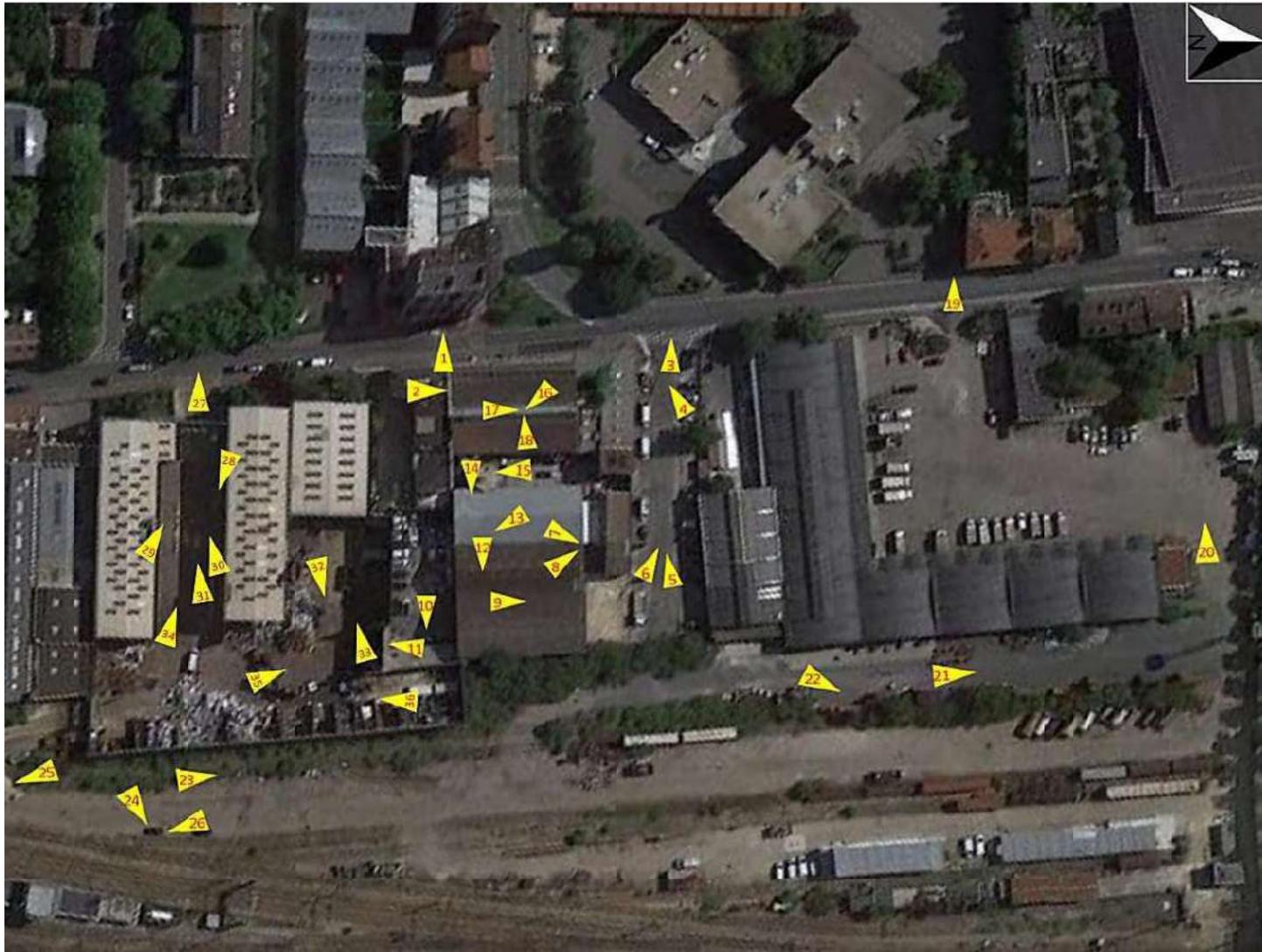




Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11

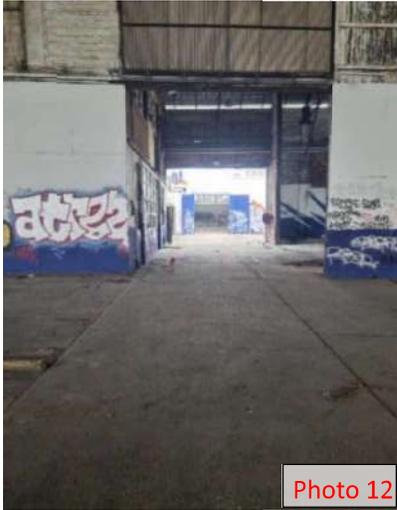


Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



Photo 17



Photo 18



Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25

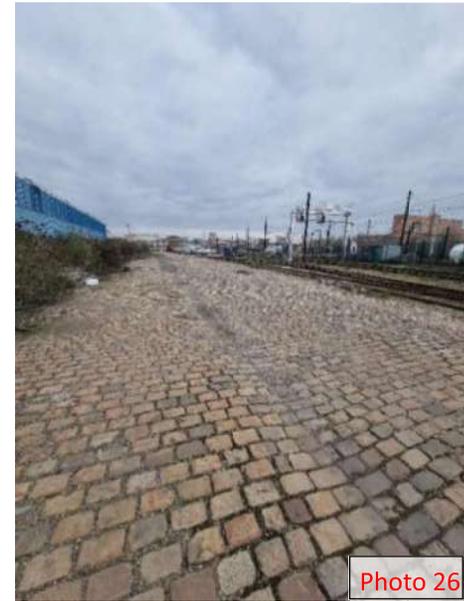


Photo 26



Photo 27



Photo 28



Photo 29



Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36

Annexe 4 : Plan des aménagement

Annexe 4 : Plans de situation & masse

PLAN DE REPERAGE

LEGENDE

NOTA 1 :
 Le projet est en conformité avec les données suivantes :
 - Le Plan de zonage Local n° 3857, du 07/07/14, MA_001 indice O dressé le 28/02/14.
 Les études sont réalisées en respect de l'indication émise par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Bruxelles-Capitale, système EDZ, 06/10.
 Les coordonnées géométriques sont rattachées au système de projection RG93.
 NOTA 2 :
 Le projet est situé dans une zone classée « délimitée par un plan de protection des sols ». Les cotés du plan de masse sont rattachés au système géométrique de référence des Bâtiments (Géométrie 06).
 NOTA 3 :
 Les aménagements extérieurs relèvent de la compétence de l'ingénieur, et sont détaillés à titre indicatif.
 NOTA 4 :
 Le projet MOC est en cours.
 NOTA 5 :
 Le projet MOC est en cours.

DATE DE PROJET : 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE : GECV EMERGÉ IVRY CONFLUENCES 1A



BOURSEAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

REPRÉSENTÉE PAR :
 BUREAU DE CONTRÔLE : ETP CONSULTANTS CSRS - ETP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSD - CSR - CSD
 CONSULTANT SURETE : GIRONDS - GEOMETRIE : LESSARD
 AMO RESTAURATION : INTERFACE - AMO IRE : INGENOP
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR - ECONOMETE : AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE

ARCHITECTE : PCA-STREAM MOEX : CRAD
 BET STRUCTURE : ROYPREN BET ELEVEURS : CIB
 BET FAÇADES : INEX BET OUVRE : INTERFACE
 BET FAÇADES : CEEF PAYSAGE : ATEUER FOS
 ACOUSTIQUE : AVLS GEOTECHNIQUE : ARTELIA
 ECONOMETE : CED HYDROGEOLOGIE : BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT

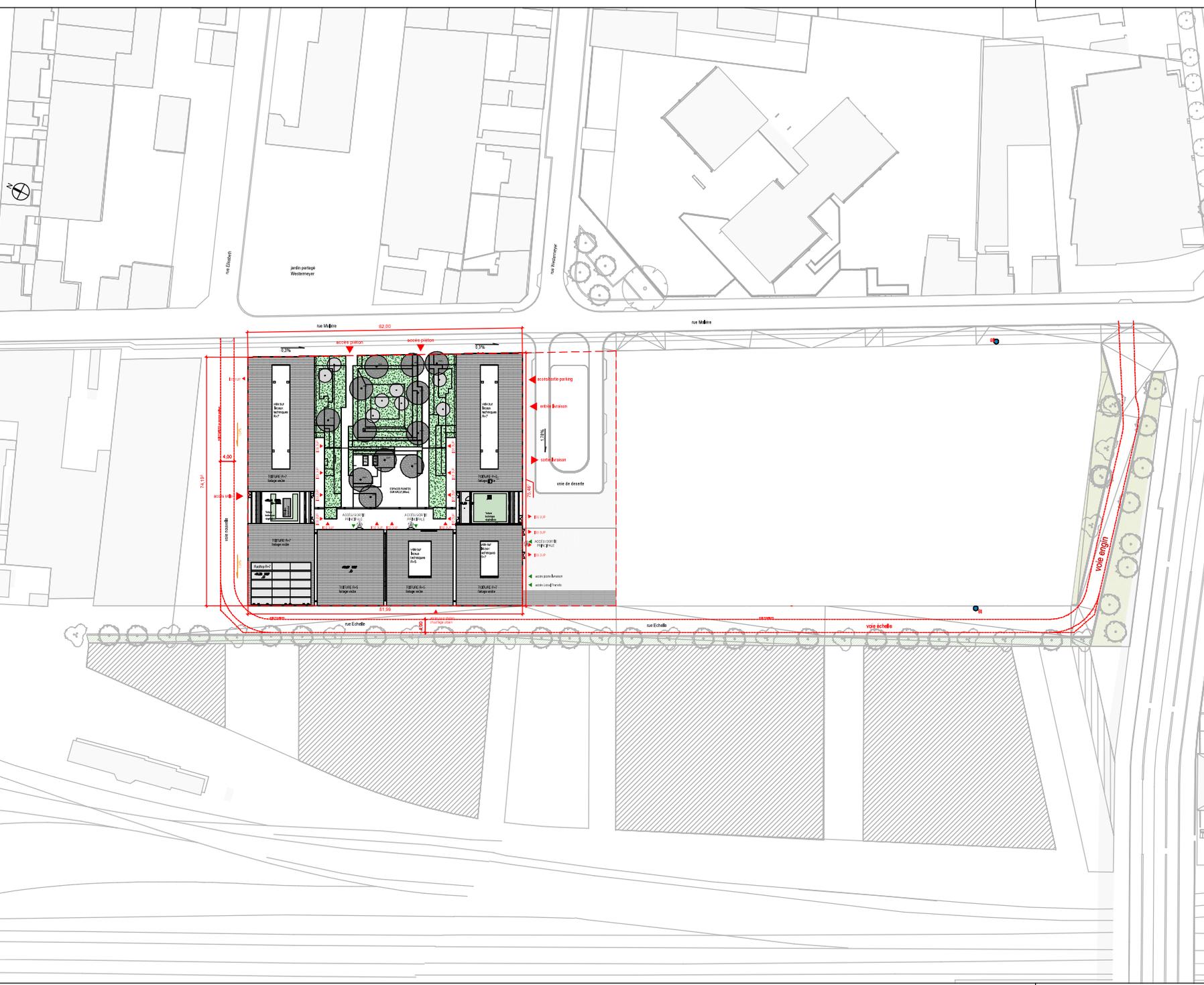


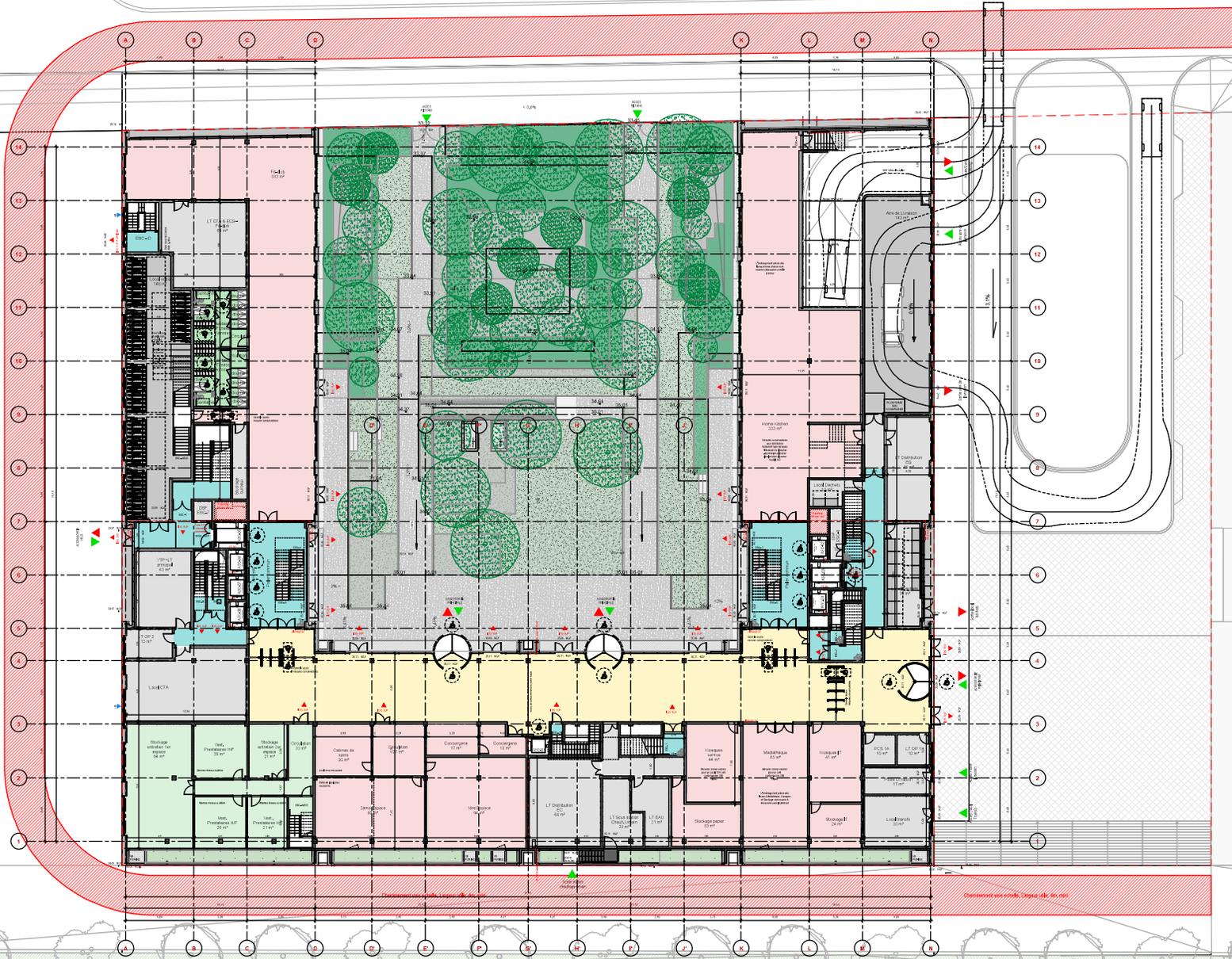
PROJET : DPC

TITRE : PLAN DE MASSE

AFFAIRE : P136_IV2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1 : 500

PCA	IV2	DPC	PLA	MAS	TZ	GEN	010002
Échelle							





NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - VOIR CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0644)

ÉLÉMENTS CONSERVÉS

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRE D'OUVRAGE: GCV EMBERGE IVRY CONFLUENCES 1A



REPRÉSENTÉE PAR:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP Conseils
CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSO
CONSULTANT SURETE: GIRONDES
AMO RESTAURATION: INTERFACE
DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR

MAÎTRE D'OUVRAGE:
ARCHITECTE: PCA-STREAM
BET STRUCTURE: ROUPEYREN
BET FAÇADES: INEX
ACOUSTIQUE: AVLS
ECONOMISTE: CED

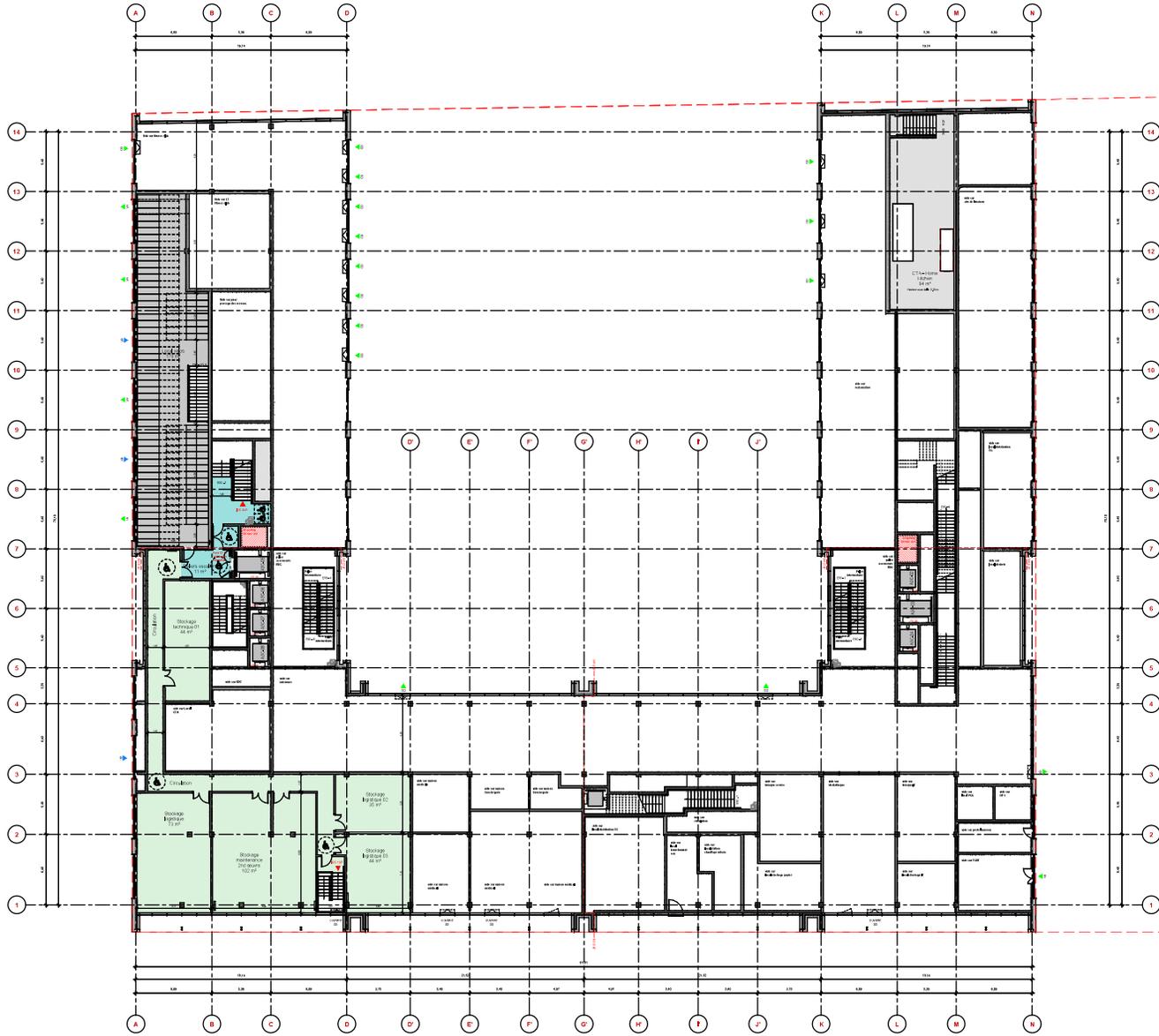
ÉMETTEUR DU DOCUMENT:
PCA-STREAM
 50500 rue de la Vallée - 93100 La Courneuve - FRANCE
 Tel : +33 (0)1 49 30 50 00



PRO
 TITRE: PLAN DE NIVEAU REZ DE CHAUSSEE

AFFAIRE: P136_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	00	TZ	GEN	020102
Échelle	Format	Projet	Type	Étape	Zone	Objet	Numéro



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - VOIR CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (044)

DATE: 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRE D'OUVRAGE: GECYMERIS IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
91100 Paris

BUREAU DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTROLE: BTP CONSULTANTS CSPS: BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD SSB: CSD
 CONSULTANT SURETE: GIRONOS GEOMETRIE: LESSARD
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE: INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMETE: AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: OKAD
 BET STRUCTURE: NIKEMEN BET ELEVAZIONI: CCA
 BET FAÇADES: INEX BET CLIMATS: INTERFACE
 BET FACADES: CEEF PAYSAGE: ATELER FOS
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 ECONOMETE: CED HYDROGEOLOGIE: BUREOAP

EMETTEUR DU DOCUMENT:



5050 rue de la Vallée - 75013 Paris - FRANCE
 Tel: +33 (0)1 47 33 50 00

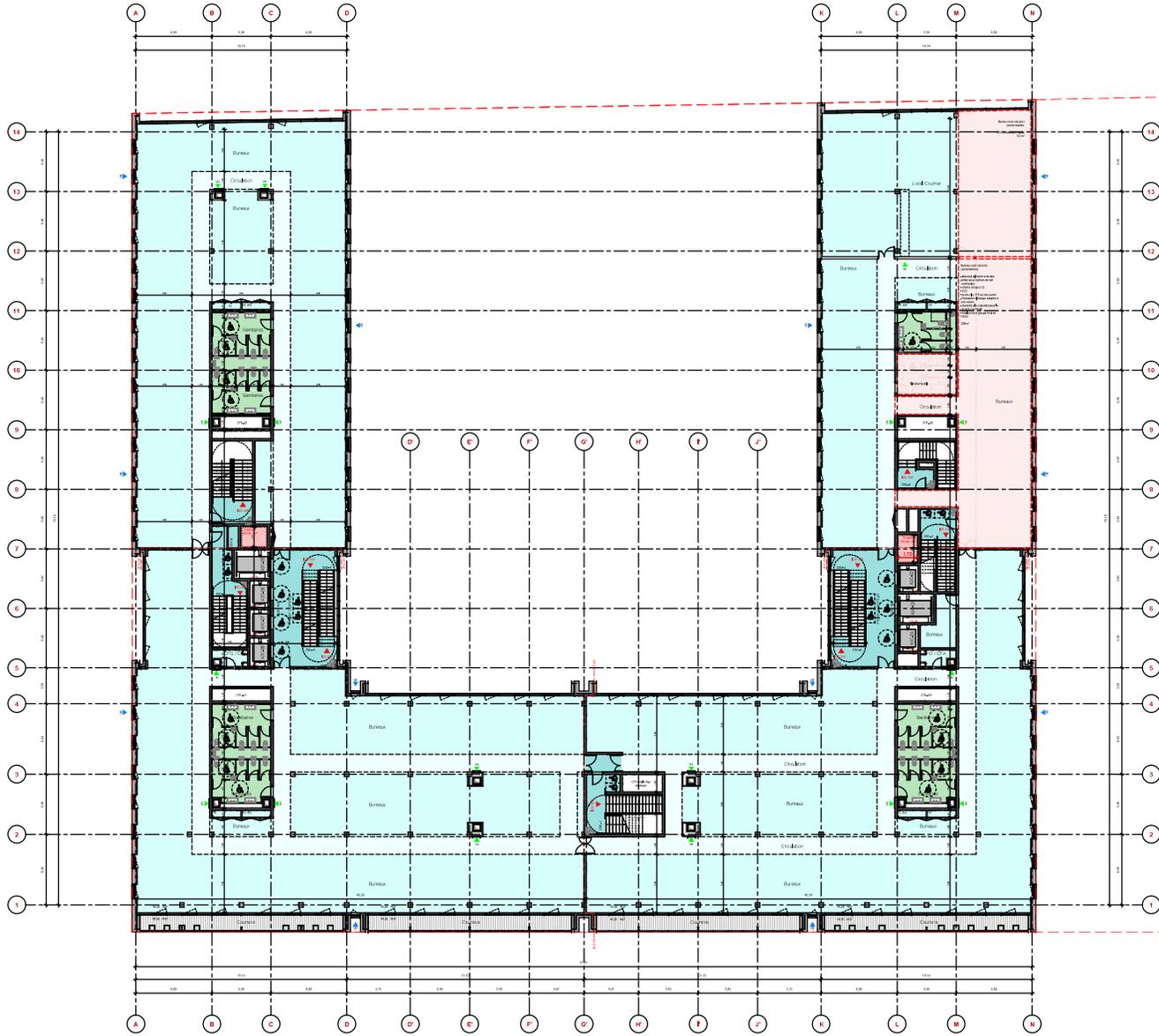


PRO

1916 PLAN DE NIVEAU
 REZ DE CHAUSSEE-MEZZANINE

AFFAIRE: P136_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	00M	TZ	GEN	020103
Échelle	État	Phase	Type	Échelle	Zone	Objet	Libé



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0040)

DATE: 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRAGE: GCGV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
91100 Paris

BUREAU DE LA MATRIÈRE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTROLE: BTP Conso/Burea CSFG: BTP Conso/Burea
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD CSR: CSD
 CONSULTANT SURETE: GIRONDS GEOMETRIE: LESSARD
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE: INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMETE: AETS

MATRIÈRE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: OKAD
 BET STRUCTURE: NIEPHREN BET ELEVAIRES: CCA
 BET FAÇADES: INEX BET CLUSE: INTERFACE
 BET FACADES: CEEF PAYSAGE: ATELIER FOS
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 ECONOMETE: CED HYDROGEOLOGIE: BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT:



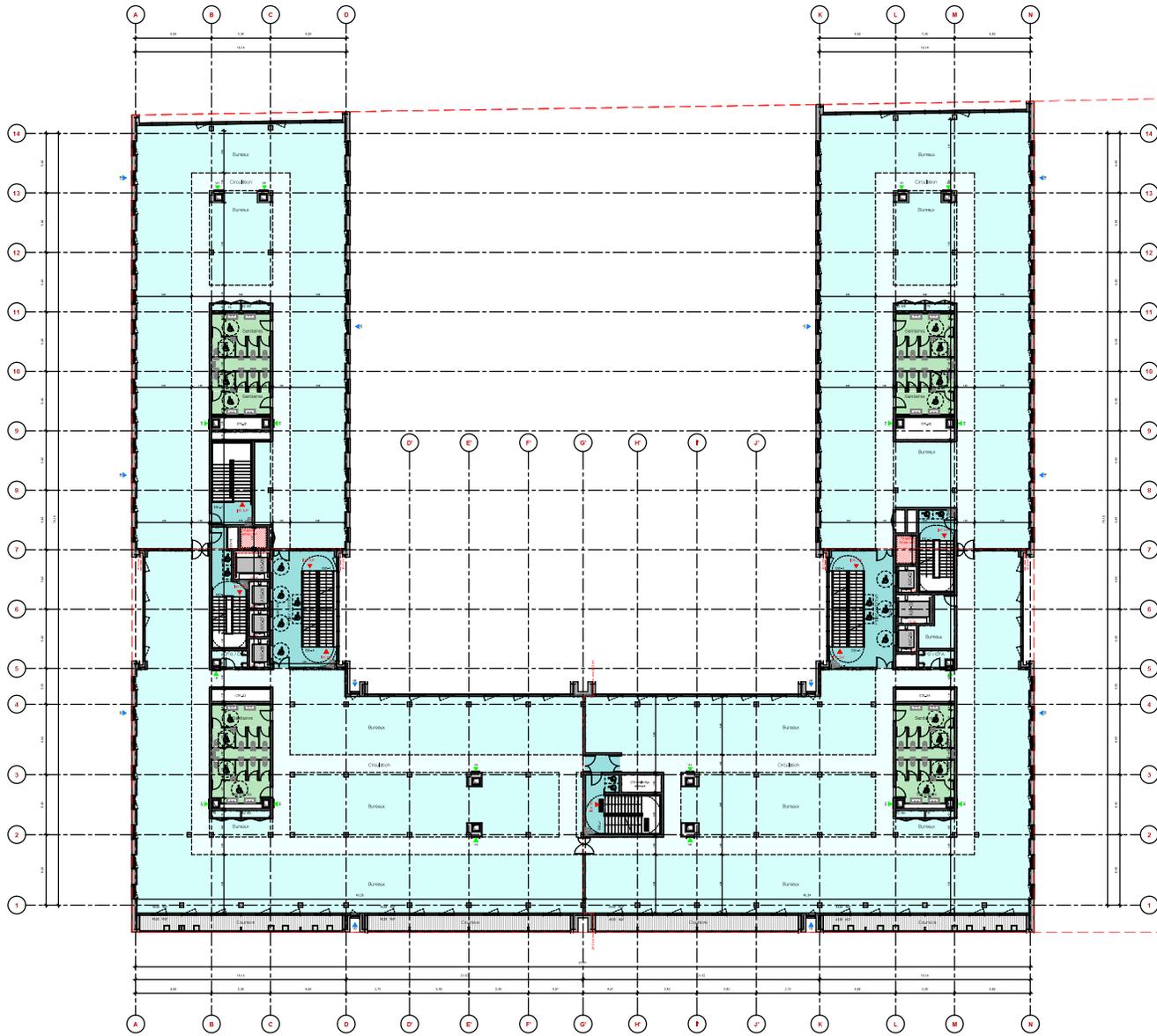
5050 rue de la Ferté • 75013 PARIS • FRANCE
 Tel: +33 (0)1 47 33 50 00



PRO
 1016
 PLAN DE NIVEAU
 R+1

AFFAIRE: P136_V02 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	V02	PRO	PLN	01	TZ	GEN	020104
Échelle	Format	Projet	Type	Étape	Zone	Objet	Quantité



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0040)

DATE: 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRISE D'OUVRAGE: GECVEMERIE IVRY CONFLUENCES 1A



BOITIER DE LA MATRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTROLE: BTP CONSULTANTS CSPS: BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSO: SSB: CSO
 CONSULTANT SURETE: GIRONOS GEOMETRIE: LESSARD
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE: INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMISTE: AETS

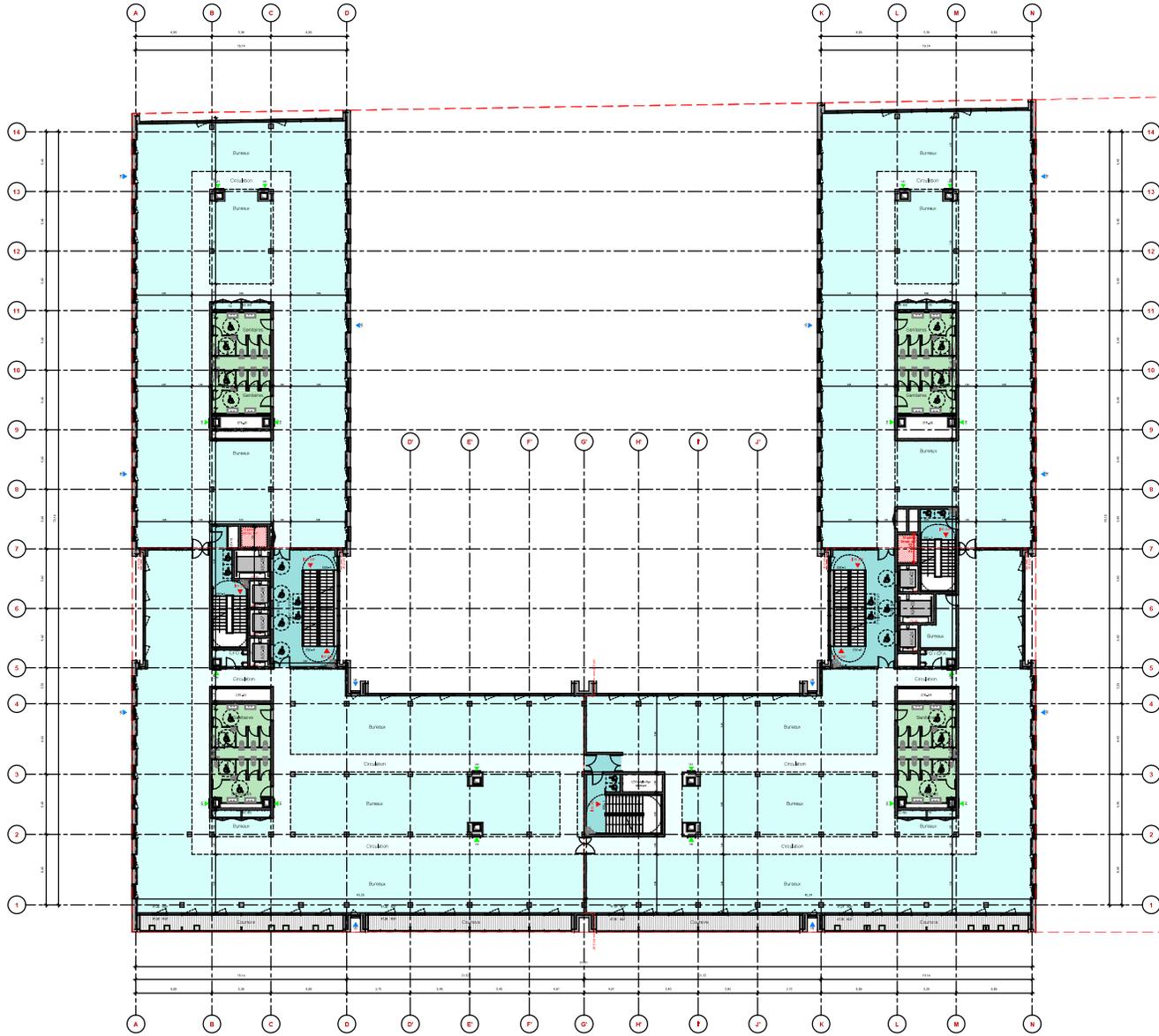
MATRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA+STREAM MOEX: OKAD
 BET STRUCTURE: NIEPHREN BET ELEVAIRES: CIB
 BET FAÇADES: INEX BET CLUSE: INTERFACE
 BET FAÇADES: CEEF PAYSAGE: ATELER FOBS
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 ECONOMISTE: CED HYDROGEOLOGIE: BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT:



PRO	
PLAN DE NIVEAU R+2	
PC	IV2
PRO	PLN
02	TZ
GEN	020105
02/07/2021	1/200



DATE DE L'ÉMISSION : 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRAGE : GC/COV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
91120 Paris

BUREAU DE LA MATRIÈRE D'OUVRAGE :

BUREAU DE CONTRÔLE : BTP CONSULTANTS CSFG : BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSD : SSB : CSD
 CONSULTANT SURETE : CROQUIS : GEOMETRIE : LESSARD
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRI : INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

MATRIÈRE D'OUVRAGE :

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CRAD
 BET STRUCTURE : NIKEMEN : BET ELEVAUTEURS : CCA
 BET FAÇADES : INEX : BET CLIMATS : INTERFACE
 BET FAÇADES : CEEF : PAYSAGE : ATELIER FOBS
 ACOUSTIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA
 ECONOMETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BURGEAP

EMETTEUR DU DOCUMENT :



5050 rue de la Ferté - 75013 PARIS - FRANCE
 Tel : +33 (0)1 49 10 50 00

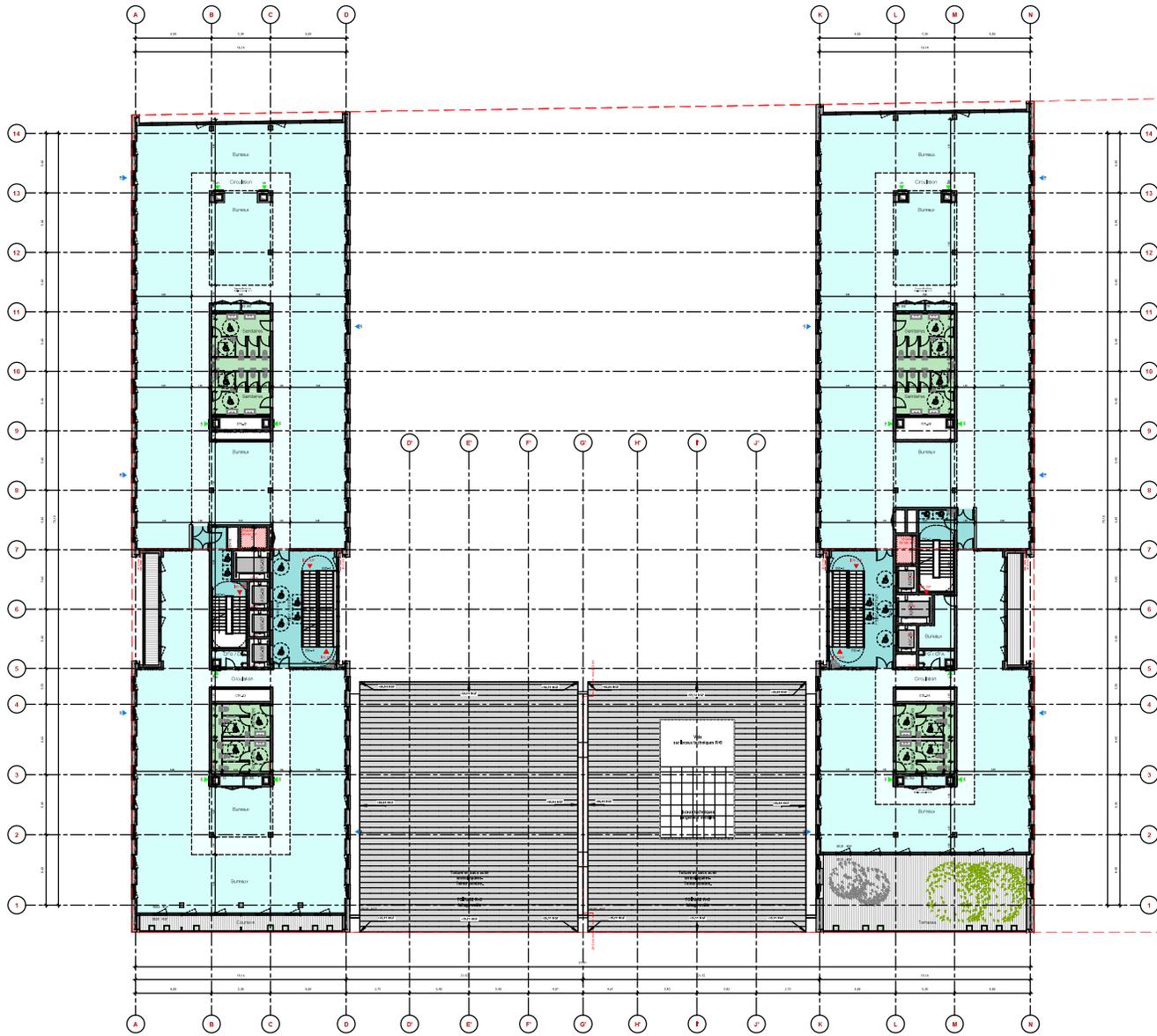


PRO

PLAN DE NIVEAU
 R+1

AFFAIRE : P136_V2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1 / 200

PCA	IV2	PRO	PLN	03	TZ	GEN	020106
Échelle	État	Phase	Type	Édific.	Zone	Objet	Numéro



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (0044)

DATE DE CONSULTATION: 02/07/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE: GECYMERISE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
91100 Paris

BOÎTE À Outils DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP CONSULTANTS CSPS: BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD SSB: CSD
 CONSULTANT SURETE: GIRONDS GEOMETRIE: LESSARD
 AMO RESTAURATION: INTERFACE AMO IRE: INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMETE: AETS

MAÎTRISE D'OUVRAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM MOEX: CROIX
 BET STRUCTURE: NIKEMEN BET ELEVAZIONI: CCA
 BET FAÇADES: INEX BET CLIMATS: INTERFACE
 BET FAÇADES: CEEF PAYSAGE: ATELIER FOBS
 ACOUSTIQUE: AVLS GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 ECONOMETE: CED HYDROGEOLOGIE: BUREOAP

EMETTEUR DU DOCUMENT:



10500 rue de la Vallée - 75013 PARIS
 Tel: +33 (0)1 4710 5030

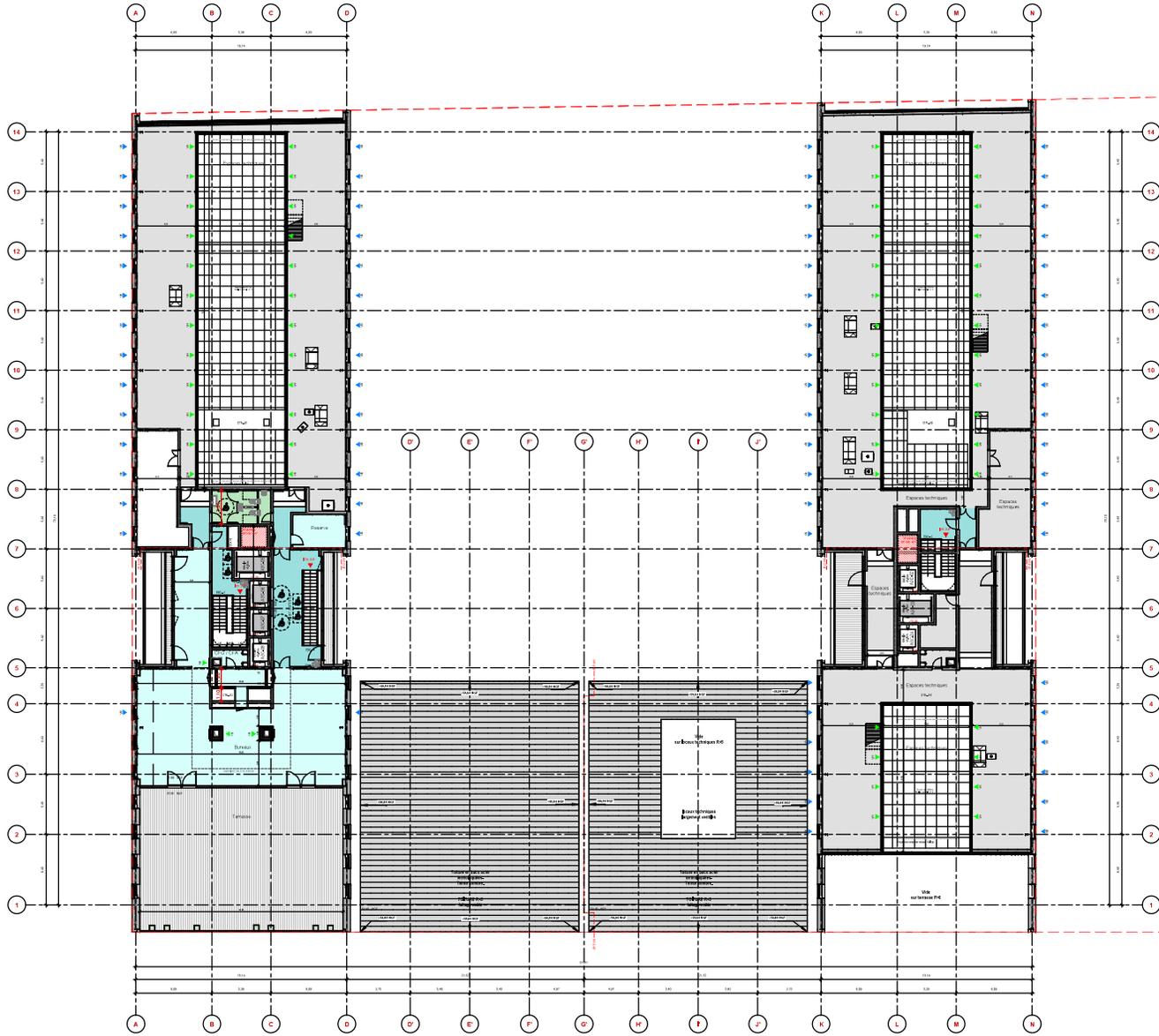


PRO

1916
 PLAN DE NIVEAU
 R+4

AFFAIRE: P136_V2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	PLN	06	TZ	GEN	020100
Élaboré	Approuvé	Projeté	Visé	Édité	Imprimé	Clé	Quantité



NOTA: MESURES CONSERVATOIRES - voir CARNET DES MESURES CONSERVATOIRES (064)

DATE DE L'ÉMISSION: 06/06/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRIAGE: GCV EMERGENCE IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
91100 Paris

BOURSEAU DE LA MATRIÈRE D'OUVRIAGE:

BUREAU DE CONTRÔLE: BTP CONSULTANTS CSFG: BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD: CSR: CSD
 CONSULTANT SURETE: GIRONDES: GEOMETRIE: LESSARD
 AMO RESTAURATION: INTERFACE: AMO IRI: INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR: ECONOMIE: AETS

MATRIÈRE D'OUVRIAGE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM: MOEX: CROAD
 BET STRUCTURE: NIKEMEREN: BET ELEVAIRES: CCA
 BET FAÇADES: INEX: BET CLIMAT: INTERFACE
 BET FAÇADES: CEEF: PAYSAGE: ATELIER FOBS
 ACOUSTIQUE: AVLS: GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 ECONOMISTE: CED: HYDROGEOLOGIE: BUREAEP

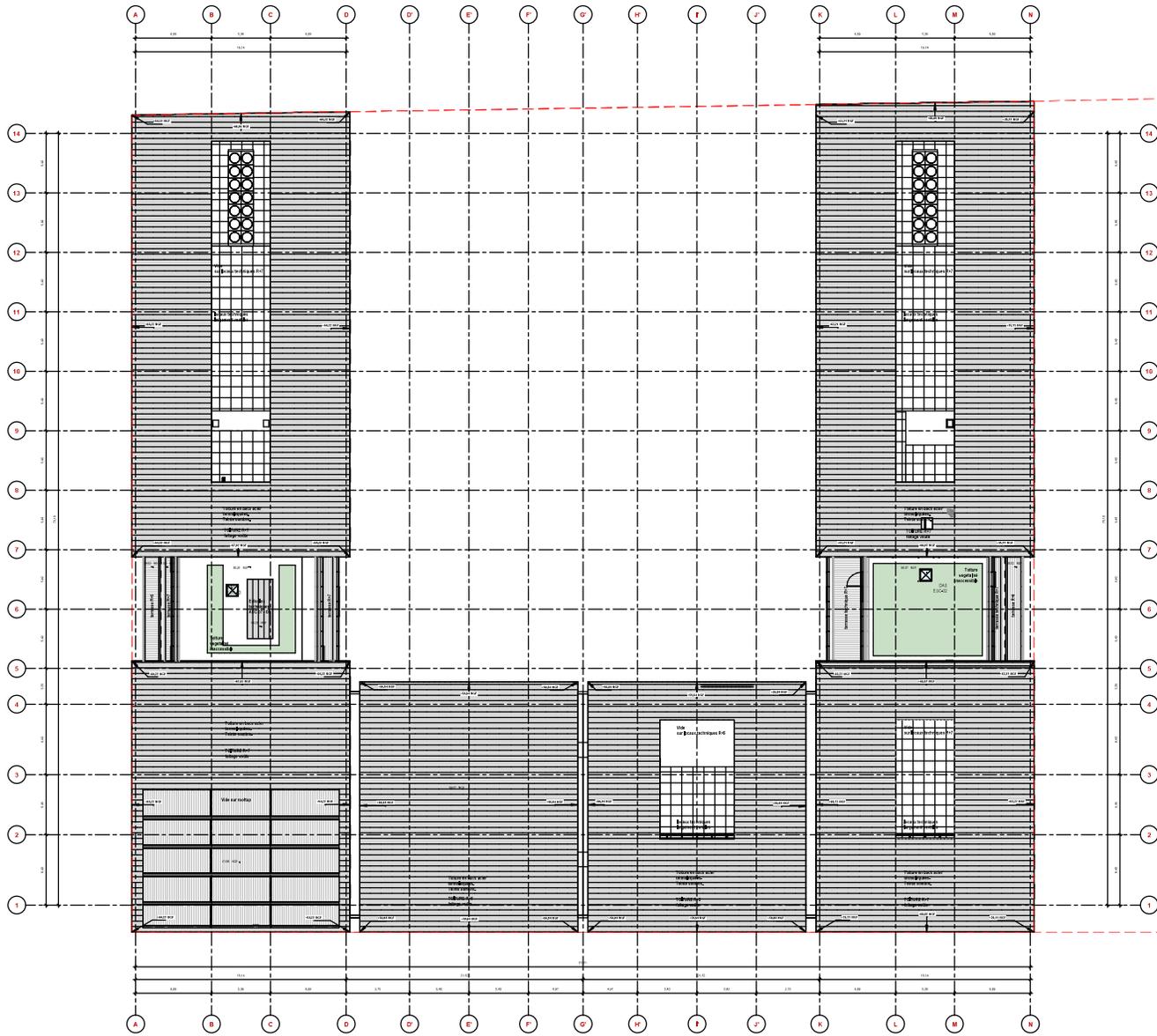
EMETTEUR DU DOCUMENT:



505 rue de la République - 75011 PARIS
 Tel: +33 (0)1 47 33 50 00



PRO	
PLAN DE NIVEAU R+7	
PRO	PRO
PLN	07
TZ	GEN
020110	
DATE	02/07/2021
SCALE	1:200



ÉLÉMENTS DÉTAILLÉS

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATRIÈRE D'OUVRAIE : GOUVERNEMENT IVRY CONFLUENCES 1A



121 Avenue de Malesherbes
75018 Paris

AUTORISÉ DE LA MATRIÈRE D'OUVRAIE :

BUREAU DE CONTRÔLE : BTP CONSULTANTS CSRS : BTP CONSULTANTS
 CONSEIL SECURITE INCENDIE : CSO : CSR : CSO
 CONSULTANT SANIETE : GIRONDS : GEOMETRIE : LESSAIND
 AMO RESTAURATION : INTERFACE : AMO IRI : INGEROP
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR : ECONOMETE : AETS

MATRIÈRE D'OUVRAIE :

ARCHITECTE : PCA-STREAM : MOEX : CRAD
 BET STRUCTURE : NIKEMEN : BET ELEVAIRES : CCA
 BET FAÇADES : INEX : BET OUVRE : INTERFACE
 BET FAÇADES : CEF : PAYSAGE : ATELIERS FOS
 ACoustIQUE : AVLS : GEOTECHNIQUE : ARTELIA
 ECONOMETE : CED : HYDROGEOLOGIE : BUREAP

EMETTEUR DU DOCUMENT :



5058 rue de la République - 75011 PARIS
 Tel : +33 (0)1 47 33 50 00



PRO

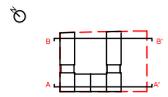
PLAN DE NIVEAU TOITURE

AFFAIRE : P136_V2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1/200

PCA	V2	PRO	PLN	TT	TZ	GEN	020111
Établi	Approuvé	Projeté	Tracé	Édité	Consulté	Approuvé	Établi

Annexe 4 : Coupes longitudinales et transversales

PLAN DE REPERAGE

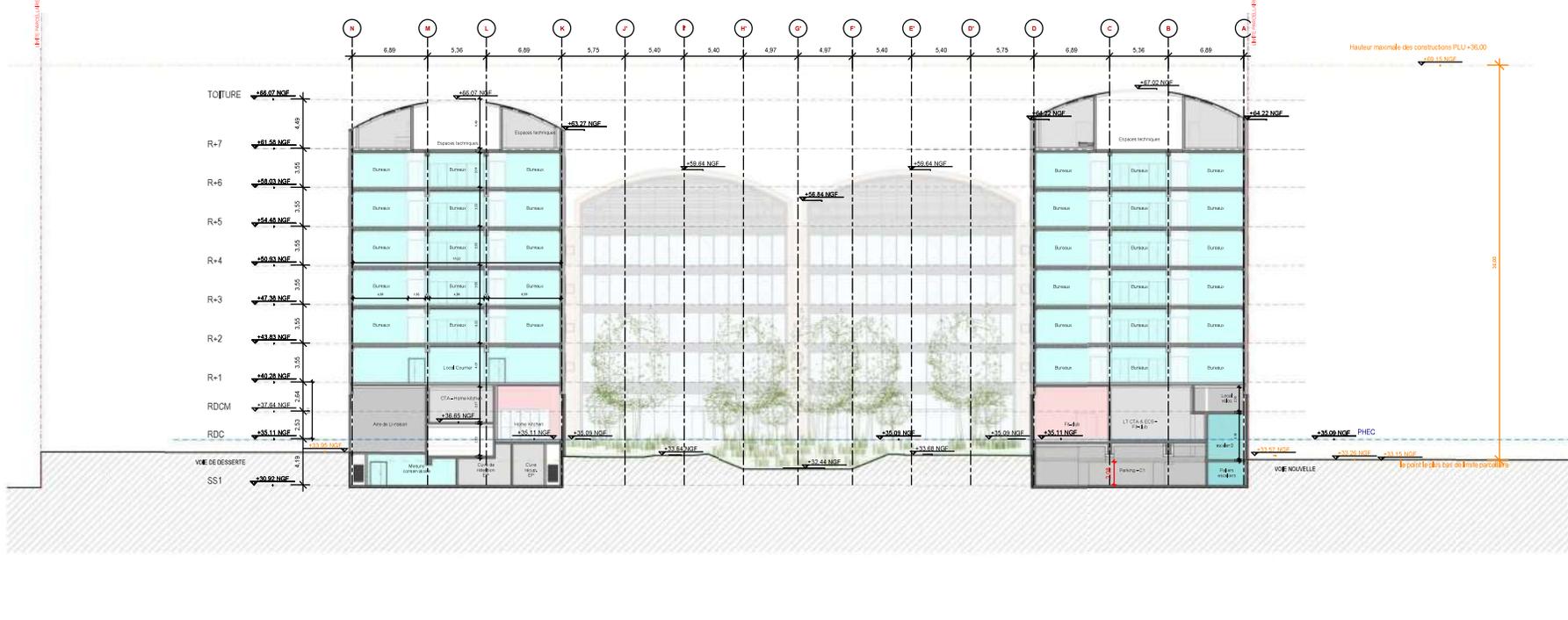


LEGENDE

- - - Terrain naturel
- - - PHEC 15,09 NGE

- NOTA 1 : Les informations en coupe les données suivantes :
 - Le Plan de promotion Logement : 3857/07/07_MAJ_0001 indice D dressé le 28/02/2017
 - Les surfaces sont relatives au report de nivellement situé dans l'axe de la rue de la République à la parcelle 150. La surface normale de 24,74 mètres, système EGN 49.
 - Les coordonnées géométriques sont reliées au système de projection RG93.
- NOTA 2 : Le projet a été étudié dans une zone inondable délimitée par un plan de prévention des inondations. Les zones de plan de masse sont relatives au système de coordonnées géométriques (Système EGN 49).
- NOTA 3 : Les aménagements extérieurs relèvent de la compétence de l'urbanisme, et sont donc à titre indicatif.
- NOTA 4 : projet MOC urbaine en cours
- NOTA 5 : accord de principe de l'urbanisme et de la MOC sur les données existantes

ÉCHELLE : 0,50/100 (PLAN) ÉCHELLE : 0,50/100 (CROQUIS)



IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MAÎTRISE D'OUVRAGE: GCV EMERGÉ IVRY CONFLUENCES 1A

REPRÉSENTÉ PAR:

- SURVEILLANCE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE:
- BUREAU DE CONTRÔLE: BTP CONSULTANTS CSPS
 - CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD
 - CONSULTANT SURETE: CROQUIS
 - AMO RESTAURATION: INTERFACE
 - DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR ECONOMIE / AETS

- MAÎTRISE D'OUVRAGE:
- ARCHITECTE: PCA-STREAM
 - BET STRUCTURE: ROYERFREN
 - BET FACADES: CIEP
 - ACOUSTIQUE: AVLS
 - ECONOMISTE: CED
 - MOXEL: CROQUIS
 - BET ELEVACTIONS: CIEP
 - BET CLIMAT: INTERFACE
 - ATELIER POIS
 - GEOMETRIE: LESSAND
 - AMO IRI: INGENIOP
 - GEOTECHNIQUE: ARTELIA
 - HYDROGEOLOGUE: BURGEP

EMETTEUR DU DOCUMENT

PCA-STREAM
 121 Avenue de la République - 93115 IVRY SUR SEINE - FRANCE
 Tel : +33 (0) 1 49 13 56 00



PRO

COUPES LONGITUDINALES AA-BB

PROJET: P136_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	CPE	AABB	TN	GEN	020201
Échelle	Projet	Phase	Visu	Échelle	Code	Code	Code



PLAN DE REPERAGE

LEGENDE

- (1) TOITURE BACS AGER THERMOCLIQUE - TENTE SOMBRE
- (2) FACADE PAREMENT BRIQUE ENTRE CUIVE
- (3) MUREAU THERMOCLIQUE - TENTE SOMBRE
- (4) CHASSIS CORPS METALLIQUE THERMOCLIQUE VEG MALLE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- (5) SURTOUT CROUX METALLIQUE THERMOCLIQUE - TENTE SOMBRE
- (6) FACADE VITREE TOUTE HAUTEUR
- (7) PILES DE COLLE METALLIQUE THERMOCLIQUE - TENTE SOMBRE
- (8) CHASSIS
- (9) COURSE
- (10) CHASSIS PNEU TOUTE HAUTEUR
- (11) CHASSIS SUIVANT TOUTE HAUTEUR AVEC LIMITEUR D'OUVERTURE 1.0M
- (12) CHASSIS COURANT
- (13) CHASSIS PNEU
- (14) VENTILLES METALLIQUES THERMOCLIQUES - TENTE SOMBRE
- (15) COULISSE METALLIQUES - TENTE SOMBRE
- (16) COULISSE METALLIQUES - TENTE SOMBRE
- (17) PORTE FAMILIAR VITREE - TENTE SOMBRE
- (18) FACADE VITRIFIEE
- (19) MURAGE TRANSLUCIDE
- (20) TOILE METALLIQUE THERMOCLIQUE - TENTE SOMBRE
- (21) BRIS-VENT
- (22) MAILLAGE VENTILLES METALLIQUES THERMOCLIQUES - TENTE SOMBRE
- (23) POTEAU PORTEURS COURSES

TENTE BRIQUE A VALIDER

NOTA 1:
Les propositions en coupe les données suivantes:
CL: Plan de promotion Legend: 3057, 9707, 44_0001 indice D classe B 2019/2021
Les obligations sont rattachées au respect de l'indicateur d'usage pour l'habitat collectif de la zone d'habitat collectif à la promotion (CL) à l'adresse mentionnée de la CL. Niveau: Système: ECLN, 000
Les coordonnées géométriques sont rattachées au système de projection RG93.

NOTA 2:
Les engagements urbains relatifs au respect de la compétence de l'organisme, et sont données à titre indicatif.

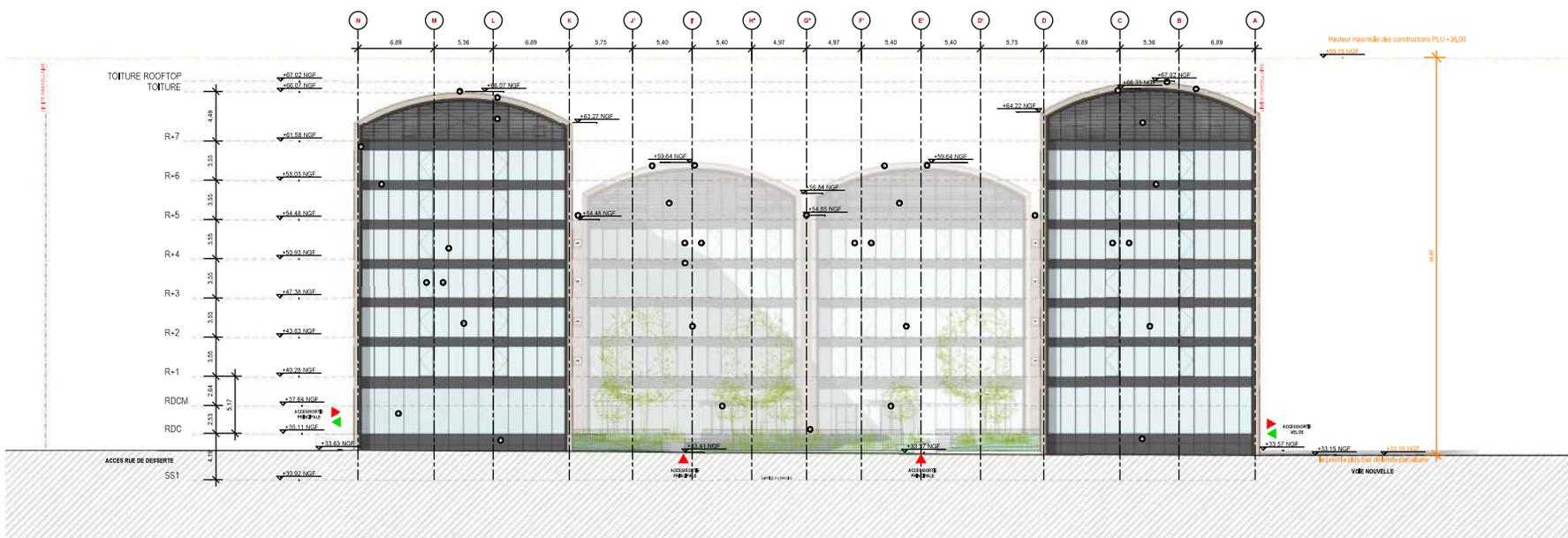
NOTA 3:
Les engagements urbains relatifs au respect de la compétence de l'organisme, et sont données à titre indicatif.

NOTA 4: projet MOE urbaine en cours

NOTA 5: accord de principe de l'organisme de la MOE sur les engagements

LEGENDAGE

- - - Terrain naturel
- - - PNEU 35,09 NGE



IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATIERE D'OUVRAGE: GCCEV EMBRESE IVRY CONFLUENCES 1A

REPRESENTÉE PAR:
EMERGE
121 Avenue de la Gare
91100 Evry

AUTANTAGE DE LA MATIERE D'OUVRAGE:

BUREAU DE CONTROLE: BTP CONSULTANTS CSPS - BTP CONSULTANTS
CONSEIL SECURITE INCENDIE: CSD - CSD
CONSULTANT SURETE: GIRONDES - GEOMETRIE: LESOINAD
AMO RESTAURATION: INTERFACE - AMO IRE: INGENIOP
DEVELOPPEMENT DURABLE: GREENAFFAIR - ECONOMISTE: AETS

MATIERE PORTIERE:

ARCHITECTE: PCA-STREAM - MOXEL - CROIX
BES STRUCTURE: NORDPHEM - BET ELEVEMENTS: CCA
BET FACADES: INEX - BET OUVRE: INTERFACE
BET FACADES: CEEF - PAYSAGE: ATEUER POIS
ACOUSTIQUE: AVLS - GEOTECHNIQUE: ARTELIA
ECONOMISTE: CED - HYDROGEOLOGIE: BURGEP

EMETTEUR DU DOCUMENT:
PCA-STREAM
105 rue de la Gare - 75013 PARIS - FRANCE
Tel: +33 (0) 1 47 53 50 30

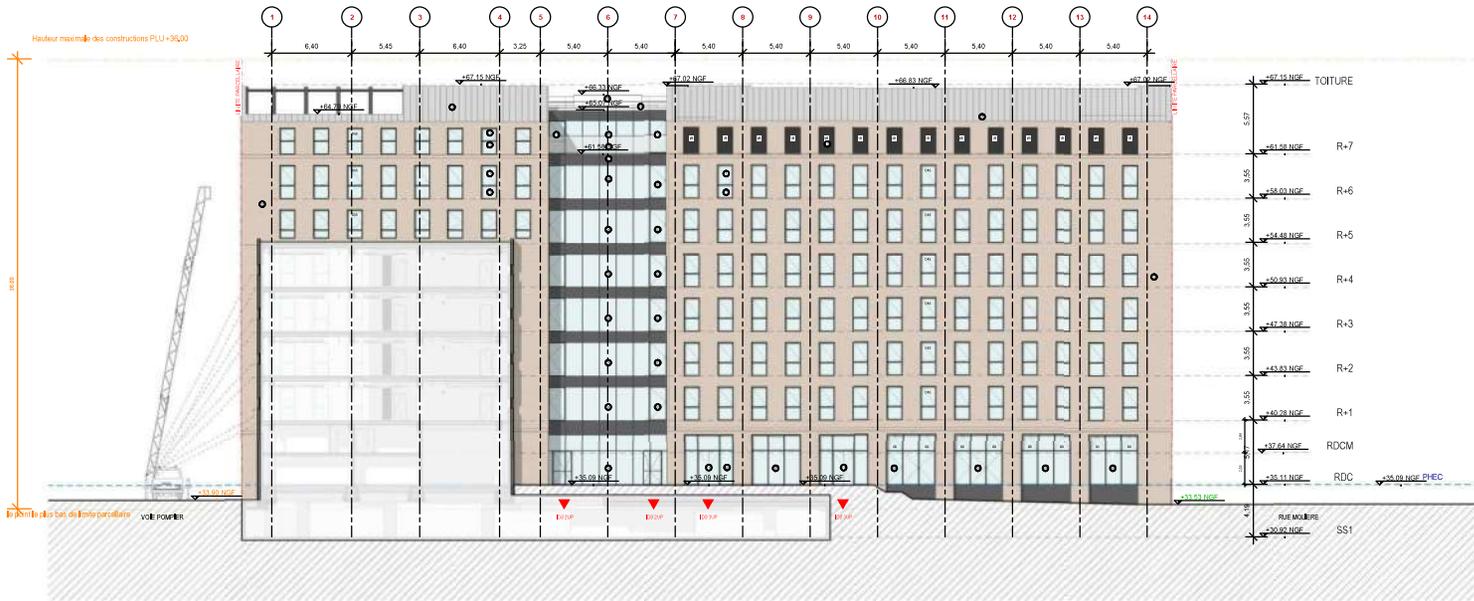
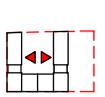
PHASE: PRO

TITRE: FACADES PRINCIPALES SUD-OUEST - NORD-OUEST

AFFAIRE: P136_IV2 Date: 02/07/2021 Echelle: 1/200

PCA	IV2	PRO	FAC	NESD	TZ	GEN	020302
Échelle	Format	Phase	Type	Édité	Classe	Obj	Quantité

PLAN DE REPERAGE



LEGENDE

- 1) TOITURE BAC AGER THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 2) FACADE PARIEMENT BRIQUE ENTRE CUIVE
- 3) MANEUVRE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 4) CHASSIS CORPS METALLIQUE THERMOISOLEE AVEC MAILLE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 5) SURTOUT CROUX METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 6) FACADE VITREE TOUTE HAUTEUR
- 7) FENES DE SOLLE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 8) COURSE
- 9) CHASSIS PNEU TOUTE HAUTEUR
- 10) CHASSIS SURVANT TOUTE HAUTEUR AVEC LIMITEUR D'OUVERTURE
- 11) CUIVE
- 12) CHASSIS COURANT
- 13) CHASSIS PNEU
- 14) COURSE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 15) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 16) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 17) COUVERTE METALLIQUE - TENTE SOMBRE
- 18) PORTE FAMILIAR VITREE - TENTE SOMBRE
- 19) FACADE VITRAILLÉE
- 20) TOILE METALLIQUE THERMOISOLEE - TENTE SOMBRE
- 21) BRÈS
- 22) MAILLAGE VENTILLES METALLIQUES THERMOISOLEES - TENTE SOMBRE
- 23) POUTRE PORTEURS COURBES

TENTE BRIQUE A VALIDER

NOTA 1 : Les dimensions en courbes les données autorisées :
 1) Plan de promotion Lagardère 33057, 97/07, 14/0001 indice 0 dressé le 20/03/2017.
 Les obligations sont rattachées au respect du règlement d'usage pour l'opération de construction de la zone d'habitat individuel de la commune de Ivry-sur-Seine.
 2) Les obligations sont rattachées au respect du règlement d'usage pour l'opération de construction de la zone d'habitat individuel de la commune de Ivry-sur-Seine.
 3) Les obligations sont rattachées au respect du règlement d'usage pour l'opération de construction de la zone d'habitat individuel de la commune de Ivry-sur-Seine.
 4) Les obligations sont rattachées au respect du règlement d'usage pour l'opération de construction de la zone d'habitat individuel de la commune de Ivry-sur-Seine.

NOTA 2 : Les engagements relatifs au respect de la compétence de l'organisme de certification sont rattachés au respect de la compétence de l'organisme de certification de la commune de Ivry-sur-Seine.

NOTA 3 : Les engagements relatifs au respect de la compétence de l'organisme de certification sont rattachés au respect de la compétence de l'organisme de certification de la commune de Ivry-sur-Seine.

NOTA 4 : projet MOE urbaine en cours

NOTA 5 : accord de principe de l'organisme de certification de la commune de Ivry-sur-Seine

DATE DE PROMOTION : 01/03/2021

IVRY - CONFLUENCES - Lot 1A

MATIERE D'OUVRAGE : COUVERTURE IVRY CONFLUENCES 1A



REPRESENTÉ PAR

BUREAU DE CONTROLE : BTP CONSEILS CSPS - BTP CONSEILS
 CONSEIL SECURITE ENCADRE : CSD - CSD
 CONSULTANT SECURITE : GEORGES - GEOMETRIE - LESSARD
 AMO RESTAURATION : INTERFACE - AMO IRE - INGENIOP
 DEVELOPPEMENT DURABLE : GREENAFFAIR - ECONOMETE - AETS

MATIERE PORTAIRE

ARCHITECTE : PCA-STREAM - MOEX - CROIX
 BET STRUCTURE : HOFFMANN - BET ELABORATEUR : CCM
 BET FAÇADES : INEX - BET COURSE : INTERFACE
 BET FAÇADES : CIEP - PAYSAGE : ATELIER POIS
 ACOUSTIQUE : AVLS - GEOTECHNIQUE : ARTELA
 ECONOMETE : CED - HYDROGEOLOGUE : BUREAUP

EMETTEUR DU DOCUMENT

PCA-STREAM
 105 rue de la République - 75011 PARIS - FRANCE
 Tel : +33 (0)1 47 33 50 00

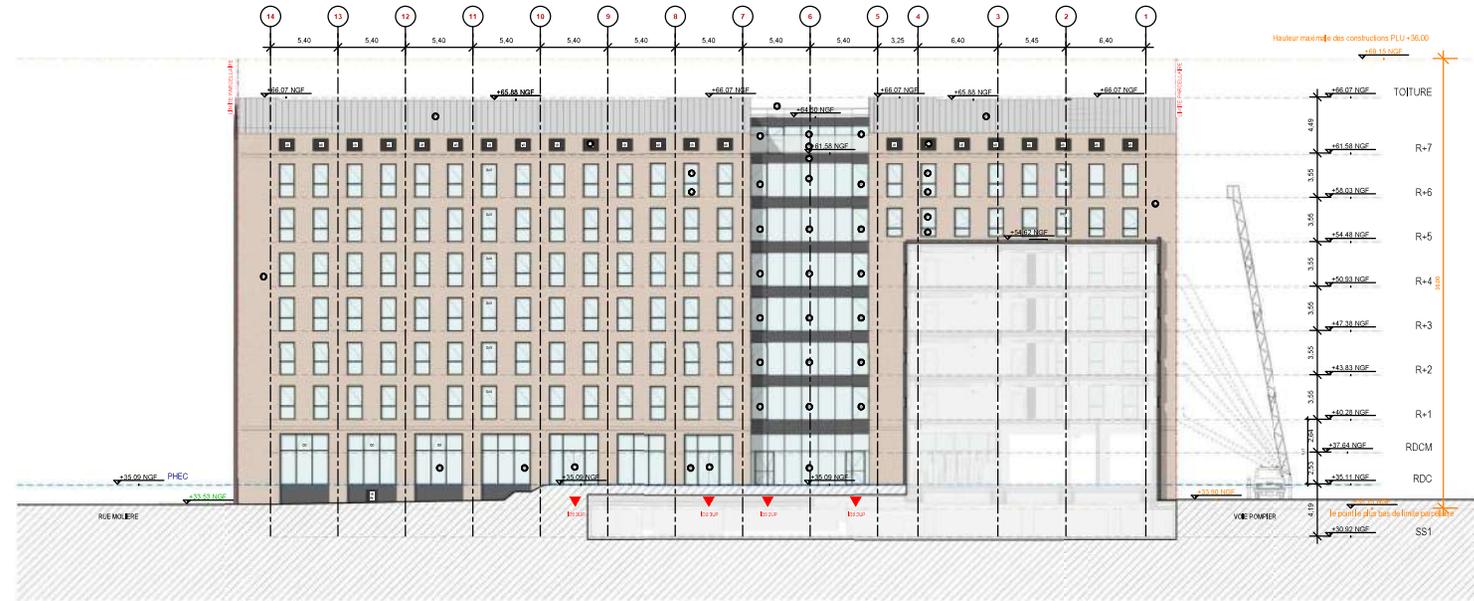


PRO

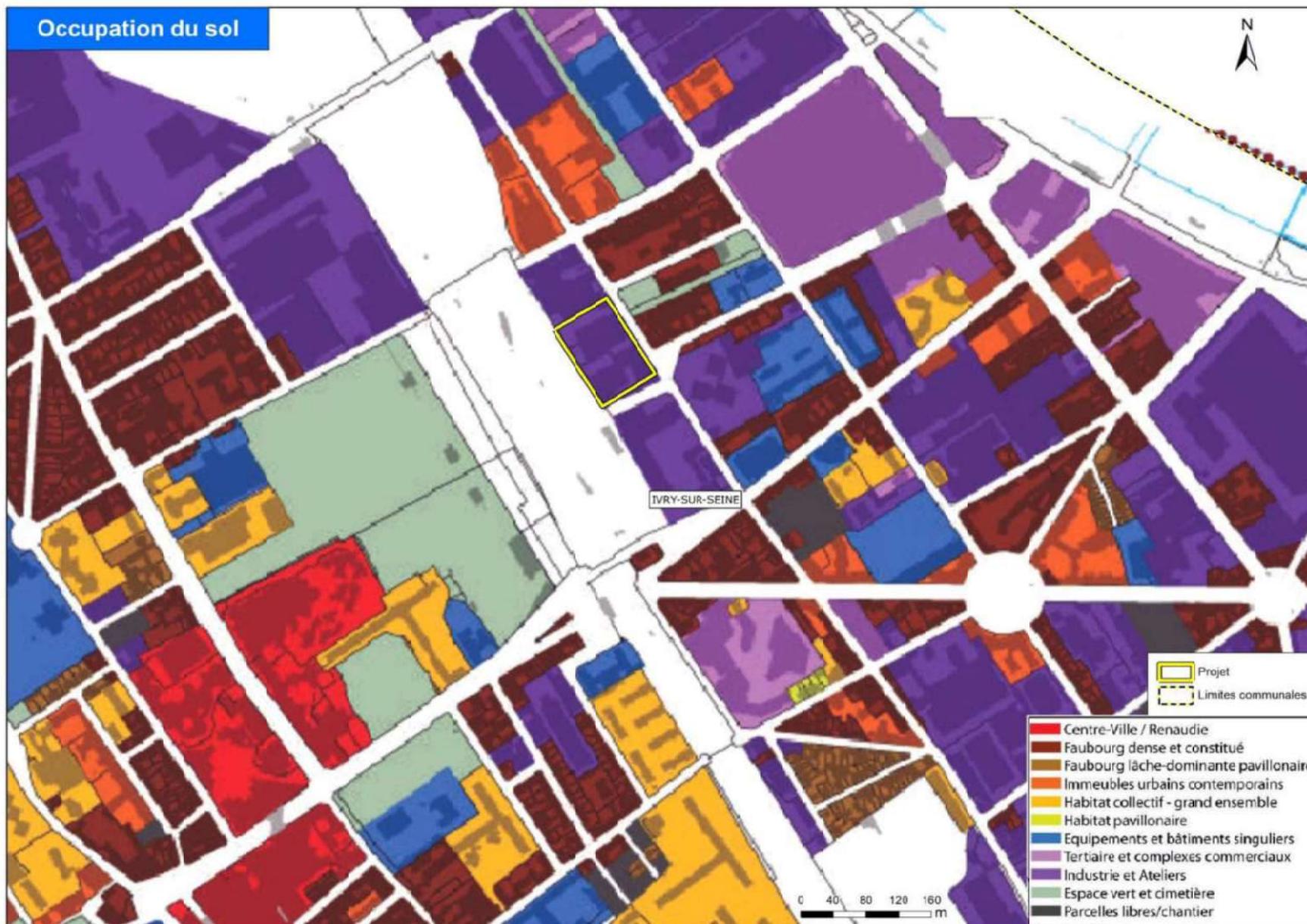
TITRE : FAÇADES PRINCIPALES SUD-EST A1 - NORD-OUEST A2

AFFAIRE : P136_IV2 Date : 02/07/2021 Echelle : 1 : 200

PCA	IV2	PRO	FAC	INT	TZ	GEN	020303
Échelle	État	Phase	Type	Échelle	Code	Code	Code



Annexe 5 : Plans des abords du projet



Annexe 6 : Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

